

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de **CHATENOIS**

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 15 septembre 2022

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 24

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,  
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,  
Adjoints au Maire

M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, M. Jean-Paul  
BARTH, M. Pascal HELDE, M. Christophe ELSAESSER, Mme Nadine  
GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELDMANN, Mme Sandrine DEMAY, M.  
Denis WACHBAR, Mme Sabrina DUSSOURD, Mme Claire-Catherine BRUN,  
Mme Amandine MARTIN, Mme Axèle EBELIN, M. Jean LACHMANN, M.  
Eric BRUNSTEIN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, Mme Bénédicte  
SADOWNICZYK, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Daniel BROCKER donne pouvoir à Christophe BOHN  
Lysiane STENGER donne pouvoir à Christian OTTENWAEELDER  
Yann VILARDELL donne pouvoir à Jean LACHMANN

**Absents :**

**10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif - Tourisme**

**RAPPORTEUR : M. Christophe BOHN**

**DELIBERATION D15092022/19**

**10.4. Tableau des effectifs au 01/10/2022**

Un tableau des effectifs ne concerne que les agents fonctionnaires et les contractuels de droit public. Il est proposé une mise à jour du tableau des effectifs compte tenu des intégrations imminentes et des recrutements à venir :

AJOUT :

- 1 adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe

Le poste de responsable technique adjoint a été créé lors du Conseil Municipal du 24 mai 2022, sur les grades de technicien et agent de maîtrise. Le recrutement a été fructueux et Matthieu Normandin prendra ses fonctions au 10 octobre 2022, par voix de mutation. Il détient actuellement le grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe. Un poste est rajouté au tableau des effectifs.

La modification de la délibération du 24 mai a été actée sur un précédent point.

Axel Marquet est contractuel en contrat aidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020. Il a toujours donné satisfaction et fait preuve d'une grande polyvalence. Il ne souhaite pas encore faire valoir ses droits à la retraite. Il est donc proposé de l'embaucher sur un CDD d'un an, en accroissement temporaire d'activité, en tant qu'adjoint technique. Un poste est encore vacant au tableau des effectifs.

Fabien Boul intègre la police municipale de Châtenois à compter du 3 octobre. Il est issu de la gendarmerie, en tant que gendarme volontaire adjoint. Les deux postes de gardien sont donc pourvus.

Pierre Sandmann a finalement demandé à rester une année de plus au service technique. Il est mis à disposition des deux services car il a une compétence dans le domaine des espaces verts et souhaite un poste polyvalent. Il est donc inscrit au tableau des effectifs comme adjoint technique au motif de vacance temporaire d'emploi.

Laura Lefay a intégré le service des espaces verts, pendant la durée d'absence de Benjamin Pantzer. Elle occupe donc un poste d'adjoint technique.

Une nouvelle stagiaire communication intègre le service administratif début septembre. Elle est embauchée comme apprentie niveau bac+3 sur le diplôme de Responsable marketing et commerce. Elle s'appelle Doriane Knab, habite Villé, et travaillera en étroite collaboration avec Marie-Laure Lenertz, tutrice d'apprentissage. Ses jours de présence seront les mercredis, jeudis et vendredis. Il n'y a pas d'incidence sur le tableau des effectifs.

Ainsi,

Au 1<sup>er</sup> octobre 2022, le tableau des effectifs se présente donc comme suit :

Cadres d'emploi		Nombre
Attaché territorial faisant fonction de directeur général des services		1 pourvu
Attaché territorial		1 +1 non pourvu
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe		1 pourvu
Rédacteur		1 + 1 non pourvu
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe		4 pourvus
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe		1 pourvu
Adjoint administratif		1 non pourvu
<b>EMPLOI ADMINISTRATIF</b>	<b>7 TIT / 1 NON TIT</b>	<b>9 + 3 non pourvus</b>
ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> Classe		1 pourvu
ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> Classe		1 non pourvu
<b>EMPLOI SOCIAL</b>	<b>1 TIT / 0 NON TIT</b>	<b>1 + 1 non pourvu</b>
Adjoint d'animation territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe		1 pourvu
Adjoint d'animation territorial		1 non pourvu
<b>EMPLOI ANIMATION</b>	<b>1 TIT / 0 NON TIT</b>	<b>1 + 1 non pourvu</b>
Chef de service de police municipale		1 non pourvu
Brigadier-Chef Principal		1 pourvu
Brigadier		
Gardien-Brigadier		2 pourvus

<b>EMPLOI POLICE MUNICIPALE</b>	<b>3 TIT / 0 NON TIT</b>	<b>3 + 1 non pourvu</b>
Ingénieur		1 pourvu
Technicien		1 non pourvu
Agent de maîtrise principal		2 + 1 non pourvu
Agent de maîtrise		1 + 2 non pourvus
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe		2 pourvus
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe		4 pourvus
Adjoint technique		8 pourvus + 1 non pourvu
<b>EMPLOI TECHNIQUE</b>	<b>14 TIT / 4 NON TIT</b>	<b>18 + 5 non pourvus</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 TIT / 5 NON TIT</b>	<b>43 postes ouverts</b>
		<b>32 pourvus</b>
		<b>11 non pourvus</b>

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

DELIBERATION EXECUTOIRE  
 Pour extrait conforme  
 Châtenois, le 19 septembre 2022

Le Maire,

Le secrétaire de séance,